

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Mer

Secrétariat général

## Arrêté du 10 septembre 2021 portant nomination au grade d'administrateur de 3<sup>e</sup> classe des affaires maritimes du corps des administrateurs des affaires maritimes

NOR : MERK2126455A

*(Texte non paru au Journal Officiel)*

**La ministre de la mer et la ministre des armées,**

Vu le code de la défense, partie législative, notamment son article L.4134-2 ;

Vu le décret n° 2005-1029 du 25 août 2005 relatif à la gestion et à l'administration des corps de militaires relevant du ministre chargé de la mer ;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves officiers de carrière ;

Vu le décret n°2012-1546 du 28 décembre 2012 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs des affaires maritimes ;

Vu l'arrêté du 26 août 2013 relatif à l'organisation générale de la scolarité à l'École d'administration des affaires maritimes.

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés administrateurs de 3<sup>e</sup> classe des affaires maritimes à titre temporaire, les aspirants dont les noms suivent :

Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> août 2021

MIRAUX (Léna)

LAPEZE (Sophie)

JOND épouse TREMENBERT (Anne-Charlotte)

LARROQUE (Alexandre)

VLOËBERG-LAIR (Dylan)

ANNE (Valentin)

MATHIEU (Alix)

RUNFOLA (Mona)

DANIGO (Pierre-Marie)

## Article 2

La ministre de la mer et la ministre des armées sont responsables, chacune en ce qui la concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de la République française.

Fait le : 10 septembre 2021

Pour la ministre de la mer et par délégation :

L'adjoint à la sous-directrice  
des personnels administratifs et maritimes

François LEPAGE

Pour la ministre des armées et par  
délégation :  
Le vice-amiral d'escadre,  
Directeur du personnel militaire de la marine,

Guillaume GOUTAY